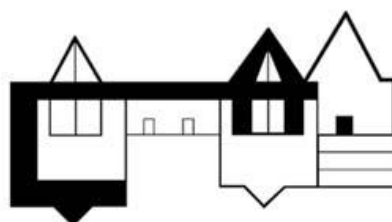


PLAN GLOBAL D'ASSOCIATION

CENTRE ASSOCIATIF Hameau de la Fraternité



HAMEAU DE LA FRATERNITE - 29, rue Louise MICHEL - 18000 BOURGES 02.36.24.14.33 -
centre.associatif@sfr.fr www.centreassociatif.fr

INTRODUCTION

Depuis une trentaine d'années, le Centre Associatif fédère une vingtaine d'associations adhérentes (nombre variable selon les années), et a enregistré une dizaine d'adhérents individuels conformément à l'article 5 des statuts.

Ces associations interviennent sur les quartiers Nord de Bourges et utilisent majoritairement les locaux municipaux du Hameau de la Fraternité, les locaux associatifs des Merlattes à la Chancellerie, et la maison pour tous les Pressavois aux Gibjoncs.

Elles ont chacune leurs statuts, leurs missions, leur autonomie de fonctionnement et leurs propres activités (voir leur présentation en annexe), qui sont des activités culturelles, sportives, sociales, éducatives et citoyennes. Leurs valeurs sont communes avec celles du Centre Associatif.

Il devient de plus en plus indispensable de se rapprocher et de s'entraider pour suivre les évolutions du monde associatif sans perdre ses valeurs et ses objectifs.

Le Centre Associatif organise des manifestations populaires, propose ses propres activités et offre des services pour et avec ses associations, pour et avec les habitants, en lien avec un réseau conséquent de partenaires.

Il montre depuis toutes ces années (36 ans en 2019), son dynamisme, sa force collective et sa capacité à innover.

Il démontre son utilité, son implantation bien enracinée dans la mémoire et la vie des habitants. Ses actions coordonnées, repérées et choisies, complètent l'offre des acteurs sociaux intervenant sur ce même territoire.

Le Centre Associatif est vécu comme une association incontournable, pour animer le quartier et pour favoriser le lien social, reconnu par ses partenaires associatifs et structurels, par les habitants et par ses partenaires financiers.

Des évolutions et des adaptations ont été rendues nécessaires au fil des ans, dues aux changements environnementaux, aux exigences administratives et financières et aux nouveaux besoins et attentes des habitants.

Le Centre Associatif, suite à un travail de réflexion dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement) animé par la Ligue de l'Enseignement du Cher, et suite à une réflexion sur ses actions et sur ses activités, a décidé de créer des commissions de travail (administrateurs et salarié) pour écrire son projet global d'association.

Penser et réfléchir ensemble permet de remettre à jour les fondamentaux, de redonner du sens aux actions, d'approfondir les valeurs, de finaliser et hiérarchiser les besoins et les moyens à mettre en œuvre, dans une démarche participative et de cohérence.

Le projet global d'association définit un idéal commun, esquisse une projection avec un plan d'actions prévus sur 3 ans correspondant à la durée de la convention d'objectifs signé avec la ville de Bourges. Il va aborder la question des enjeux du développement de l'association, des stratégies à mettre en place et des évolutions à envisager.

Il mettra en valeur l'esprit et l'investissement fort des associations et des adhérents du Centre Associatif, le travail en réseau important dans un souci d'une meilleure coordination des actions et d'une offre plus variée d'actions, de services et d'activités.

Le projet global d'association est un document officiel qui fait référence en relatant la vie passée, en présentant la vie actuelle et en dessinant les contours de la vie à venir du Centre Associatif. Il est et sera un bon moyen d'information et de communication auprès de tous ses partenaires y compris ses financeurs.

Les quartiers Nord et leurs habitants peuvent compter sur l'engagement de chacun des membres de l'association Centre Associatif, pour maintenir voir améliorer la cohésion dans le territoire, pour encourager le lien social et pour redonner à chaque habitant sa dignité, d'adhérer à un esprit fraternel et de tolérance, dans le respect des valeurs de la république.

SOMMAIRE

DU PLAN GLOBAL D'ASSOCIATION DU CENTRE ASSOCIATIF - Hameau de la Fraternité

INTRODUCTION	page 1
I - L'histoire du Centre Associatif et son environnement	page 6
1) L'histoire du quartier	
2) L'histoire du centre associatif	page 7
3) L'évolution du quartier	page 8
II - Les fondamentaux de l'association	page 9
1) Ses valeurs	
a) La tolérance	
b) La dignité	
c) La fraternité	
d) La citoyenneté	
2) Ses principes	page 10
3) Sa mission	
4) Ses objectifs principaux	page 11
III - La gouvernance et la vie associative	page 12
1) Les documents définissant le rôle des instances de décision	
a) Les statuts	
b) Le règlement intérieur	
2) La gouvernance et l'organisation associative	
a) L'assemblée générale	
b) Le conseil d'administration	
c) Le bureau	

3) Les moyens humains page 13

- a) Les salariés
- b) Les bénévoles
- c) Les prestataires de service
- d) Les partenaires

4) Les moyens financiers page 18

- a) Les recettes
- b) Les dépenses
- c) les difficultés

5) Les moyens matériels page 19

- a) Locaux et aménagement
- b) Matériel informatiques et administratifs
- c) Autres

IV - Etats des lieux des manifestations, des activités et des services page 21

1) Les manifestations

- a) La fête de l'internet
- b) Lire en fête
- c) Les festivités républicaines
- d) L'été des 7 jeudis
- e) Le thé dansant

2) Les services page 27

- a) Accueil, écoute et orientation
- b) Accompagnement des associations
- c) Prêts de matériel et aide logistique
- d) Relai d'informations et facilitateur de communication

3) Les activités page 28

- a) La bibliothèque
- b) Les activités manuelles

c) Atelier multimédia internet	page 30
d) Le journal	page 32
V - Les projets, les axes d'amélioration et l'évaluation	page 34
1) Les projets	
a) Les fiches projets en cours	
b) Les fiches projets en perspective	
2) Les axes d'amélioration	page 36
a) Les moyens humains	
b) Les moyens financiers	
c) Les moyens de communication	
d) Coordination des actions, partenariat et réseau	
3) L'évaluation	page 38
a) Des actions annuelles	
b) Du projet global d'association	
CONCLUSION	page 40

I - L'HISTOIRE DU CENTRE ASSOCIATIF ET SON ENVIRONNEMENT

1) Historique du quartier

Dans les années 60, la ville de Bourges a dû s'étendre au Nord de la ville, pour répondre aux demandes des nouveaux habitants (européens et rapatriés) et à ceux qui vivent en centre-ville dans des logements précaires.

Ainsi naît le quartier de la Chancellerie.

Des immeubles, des tours (8000 logements créés), un centre commercial très attractif, des équipements sportifs, sociaux et d'éducation se construisent dans un environnement verdoyant, des transports en commun desservent ce quartier servant de lien avec le centre-ville.

Des ménages socialement diversifiés y habitent. En 1976, ce sont 35% de la population de Bourges qui vivent dans le quartier Nord (Chancellerie et Gibjoncs).

Puis au fur et à mesure des départs (soit de 1990 à 1999, 18% de la population) les nouveaux habitants viennent des pays européens sollicités pour travailler, puis ensuite ils sont venus d'Afrique, d'Asie et des pays arabes principalement).

Ce mixage de population mal géré par les responsables successives d'équipes municipales, a vite posé des problèmes de cohabitation et de respect des uns des autres, dus à une peur liée à une méconnaissance des différences des uns des autres (langue, façon de vivre, religion..). Les problèmes économiques entraînant du chômage, des incidents et des incivilités se sont multipliés et ont stigmatisé ces quartiers Nord.

Les structures et associations diverses, très présentes et très dynamiques, ont canalisé cette crise ambiante et permis d'éviter que les situations s'aggravent.

De 2005 à 2018 un grand plan de renouvellement urbain a changé complètement le quartier et la vie de ses habitants avec des démolitions (2027 logements : tours, barres d'immeubles), des constructions (1537 petits habitats et 118 accessions à la propriété) et des réhabilitations (3318 logements).

L'espace public, les voiries, les espaces naturels sont améliorés, des nouveaux services (centre commercial, zone tertiaire), de nouvelles structures sportives et sociales sont créés.

Les habitants ont perdu leurs repères et bien qu'accompagnés par les services du GIP (groupement d'intérêt public lié au renouvellement urbain), ont apprécié le réseau associatif qui était toujours présent et actif dans le quartier, aidé par le CUCS. En effet les quartiers Nord, à près de 70% sont considérés comme des quartiers prioritaires rattachés à la politique de la ville, depuis 1996.

C'est dans ce contexte particulier que le Centre Associatif s'est construit et a développé ses activités avec les associations et avec les habitants.

2) L'histoire du Centre Associatif

- En 1977, l'école maternelle rue des frères Michelin (renommée Louise Michel) construite en préfabriquée, n'étant plus adaptée, doit être démolie et reconstruite à proximité.

- En 1979, les locaux se trouvant disponibles, le centre de loisirs les occupe pendant deux étés et quelques associations commencent à investir ces locaux précaires, avec l'autorisation de la mairie qui repousse, à leur demande, la démolition.

- En janvier 1982, les associations deviennent nombreuses, une organisation s'impose et se met en place une planification des salles afin que chacun puisse trouver une salle et des horaires répondant à ses besoins.

- En avril 1982, c'est le début du Centre Associatif qui écrit un règlement et un projet ayant comme objectifs :

- de fédérer les associations utilisant les locaux, pour qu'elles puissent mener leurs activités éducatives, sociales, sportives et culturelles ;
- d'animer ensemble des manifestations populaires.

L'association est déclarée en date du 8 mai 1982.

- En 1984, les locaux deviennent exigus et vétustes. Une étude est lancée par la municipalité pour envisager une construction. La conception a été réalisée en étroite collaboration entre l'architecte et les associations.

Cette construction entrera dans le cadre de l'obligation des m² sociaux (loi d'urbanisme année 1960) qui peuvent être des locaux collectifs ayant une fonction culturelle sociale et éducative (circulaire de 1965).

- En octobre 1987, une assemblée générale extraordinaire vote les modifications des statuts, le règlement intérieur et les conventions liées à la nouvelle organisation. Les statuts stipulent que le président du Centre Associatif est obligatoirement un membre élu du conseil municipal, désigné par le Maire.

Les obligations sont :

- de gérer les salles municipales (attribution, contrat, redevance...)
- d'être le garant de la sécurité, de la propreté des locaux en lien avec le gardien municipal
- d'être le médiateur en cas de problèmes entre les utilisateurs
- d'organiser des manifestations populaires

- Le projet de construction aboutit en 1988 et les locaux sont inaugurés en janvier 1989. Ils sont composés de 4 corps de bâtiments présentant 5 salles de 80 à 113 m², avec en son centre, une cour.

Une convention est rédigée par la mairie précisant les obligations concernant la gestion des salles par le Centre Associatif.

Le prix de location des salles est faible pour le Centre Associatif et pour ses associations adhérentes.

En contrepartie, la ville de Bourges leur demande d'animer le quartier.

Le siège du Centre Associatif se situe dans les locaux du Hameau de la Fraternité.

- Le Centre Associatif gère à partir de 1991 un nouveau site appelé « La Maison pour tous » situé aux Pressavois.

- En juin 2011, la ville de Bourges reprend la gestion des salles et les charges y afférentes car le Centre Associatif n'avait plus le droit de gérer des salles municipales.

- En avril 2015, un des 4 bâtiments du Hameau de la Fraternité a été détruit par un incendie créant une grande émotion dans le quartier.

Une réorganisation à court terme puis à un moyen terme, a été mise en place par la ville de Bourges pour que continuent les activités de chaque association.

Deux conséquences de cet incident :

- rénovation d'un bâtiment scolaire désaffecté aux Merlattes, à proximité du Hameau de la Fraternité.

- départ du service enfance sur le site des Pressavois aux Gibjoncs.

- En mai 2018, les statuts sont modifiés pour acter le changement de la gouvernance. En effet le président et les membres du bureau ne peuvent plus être des élus municipaux.

Le Centre Associatif est donc le nom de l'association dont le siège est situé sur le site appelé Hameau de la Fraternité. La précision est importante car souvent il est fait confusion entre le nom de l'association et le nom du site où il est implanté.

3) L'évolution du quartier

Le Centre Associatif se situait au cœur du quartier entouré de tour et d'immeubles.

Avec le renouvellement urbain, les immeubles et une tour proches sont démolis.

Les reconstructions accueillent moins d'habitants privilégiant la qualité du cadre de vie.

En conséquence, les habitants n'ont pas les mêmes attentes. Certains profitent pleinement de leur nouvel habitat et s'y enferment.

D'autres ont trouvé de nouveaux centres d'intérêt. D'autres encore ont trop de problèmes à gérer dans leur vie quotidienne et n'ont pas envie de venir se détendre et participer aux activités proposées.

La population vieillit et les seniors privilégient les temps accordés à leurs enfants, à leurs petits-enfants, voir à leurs parents ou profitent de leur retraite pour eux-mêmes (voyages). Il devient difficile de mobiliser les habitants et les bénévoles.

Ce constat est fait par tous ceux qui interviennent sur ce territoire.

D'où comment aller à la rencontre des habitants et comment les inciter à mieux vivre ensemble au travers d'activités culturelles, sportives et citoyennes ?

Ces constats obligent à travailler différemment et à aller vers les habitants (ex : été des 7 jeudis)

II - LES FONDAMENTAUX DE L'ASSOCIATION

Le Centre Associatif propose, anime et coordonne, un projet commun, riche des nombreux champs d'intervention et d'actions des associations et du centre associatif : accompagnement des associations, culture et art, sport et relaxation, vie sociale, éducation populaire, environnement et cadre de vie et la citoyenneté.

Il repose sur des valeurs et des principes communs.

Les statuts revisités en 2018, définissent la mission du Centre Associatif qui a décliné, en conseil d'administration, ses objectifs principaux.

1) Ses valeurs

Le Centre Associatif prône une philosophie laïque et met en avant les valeurs principales et communes qui sont la tolérance, la dignité, la fraternité et la citoyenneté.

a) La tolérance

La tolérance dans ce quartier, où les différences sont très nombreuses et très variées (diversité culturelle, religieuse, politique, sociale et ethnique) est primordiale. Il faut permettre à chacun d'acquérir les capacités nécessaires pour aborder et accepter, dans un esprit positif et constructif, toutes sortes de différences entre les habitants, afin de prévenir des phénomènes de rejet pouvant entraîner l'indifférence, la haine, voir la violence. La paix sociale et le vivre ensemble passent par la tolérance.

b) La dignité

La dignité c'est penser et faire penser que chaque habitant, quels que soient son origine, son statut social, sa culture, ses difficultés, son âge, a une valeur et doit être considéré en tant que personne. Il doit être traité comme une entité intrinsèque.

La dignité de chaque habitant doit être préservée ; tout doit être mis en place pour cela et pour que chacun puisse trouver sa place dans le quartier.

La dignité passe aussi par le respect que les habitants des autres quartiers de la ville manifestent envers les habitants du quartier prioritaire de Bourges Nord, et les conditions dans lesquelles ils vivent (pauvreté, chômage, drogue...).

c) La fraternité

La fraternité est une des trois valeurs de la république. Elle doit être le lien privilégié entre les habitants. Ce sentiment se construit chaque jour et doit être le pilier du vivre ensemble et du mieux vivre ensemble.

Elle est donc naturellement le moteur du Centre Associatif, pour cimenter ses actions, avec notamment ses associations.

Encourager la fraternité, c'est lutter contre l'isolement et l'individualisme.

d) La citoyenneté

Toutes les actions entreprises par le Centre Associatif amènent les habitants et les associations à travailler ensemble pour l'amélioration de la vie dans leur quartier.

Chacun, à son niveau, doit pouvoir participer à la construction d'actions communes, destinées à l'ensemble des habitants.

La citoyenneté, c'est également s'engager, dans le respect des valeurs de la république, à être un citoyen responsable, dans son quartier et aussi dans la société.

2) Ses principes

Le Centre Associatif encourage et développe l'engagement associatif, l'écocitoyenneté, la volonté d'agir dans un but commun, et de le faire ensemble sur le même territoire.

Il est en appui, accompagne et coordonne les associations qu'il fédère dans le souci de rendre les actions communes plus attractives, plus complémentaires, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants.

Il prône la mutualisation des moyens pour amplifier la force collective, pour poursuivre la dynamique et la rendre plus efficace, entraînant des initiatives innovantes, adaptées et communes, qui diminueront les fractures sociales, culturelles et numériques.

Le Centre Associatif agit pour le maintien et le développement du lien social, des relations intergénérationnelles et interculturelles, pour lutter contre l'isolement, pour diminuer la fracture sociale et pour plus de fraternité entre les habitants et les acteurs sur ce territoire.

Il participe à la transformation de la société en proposant à chacun d'être acteur dans son quartier dans un esprit de tolérance et de solidarité.

Chaque habitant doit pouvoir se sentir heureux dans son quartier, enrichi par les différences.

Le Centre Associatif favorise la participation des habitants dans l'organisation des manifestations et des activités en pratiquant le principe de la parole pour tous et à tous dans le respect de chacun.

La participation de tous (associations, habitants, bénévoles) est un principe fondamental.

Le Centre Associatif lutte pour le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne. Il intervient dans des actions préventives (radicalisation, égalité hommes-femmes, communautarisme, isolement..).

Il accompagne les actions contre les inégalités diverses.

Le Centre Associatif, pour répondre, au mieux et en temps réel, aux besoins et attentes des associations et des habitants, a mis en place une démarche qualité qui évalue les actions, en vérifie l'opportunité et mesure le résultat qualitatif et quantitatif dans un souci d'amélioration

3) Sa mission

Elle est définie dans l'article 2 de ses statuts :

« Le Centre Associatif est formé d'un collectif d'associations dont les activités se situent sur les quartiers nord de Bourges.

L'association a pour but de favoriser la participation des habitants des quartiers Nord de Bourges à l'animation culturelle et socio culturelle de leur lieu de résidence et de permettre aux associations locales de se développer.

L'association propose :

- des ateliers et formations dans le cadre de son atelier multimédia ;

- des manifestations festives, multiculturelles et intergénérationnelles ;
- un accompagnement logistique et humain aux associations adhérentes ;
- un accueil inconditionnel aux habitants et aux associations (orientations, informations, échanges...). »
- rédaction d'un journal de quartier

4) Ses objectifs principaux :

- aider et accompagner les associations adhérentes, dans leurs demandes et dans leurs besoins.
- contribuer à créer des liens entre les associations et entre les habitants par des offres variées et diverses pour éviter l'isolement, pour supprimer le désespoir et pour empêcher toutes formes de radicalisation de se développer (grâce à des temps de partage, des temps de convivialité et des temps festifs).
- favoriser la participation des habitants dans l'organisation et la réalisation de projets et la valoriser.
- organiser des rencontres, à partir de thèmes adaptés, pour échanger, pour se connaître, pour libérer la parole, pour oser donner son avis, pour apprendre à écouter, pour ouvrir son esprit, pour affiner et enrichir sa pensée, pour avoir un esprit critique et libre, tout en respectant les idées des uns et des autres.
- faciliter l'accès à la culture pour tous.
- faire connaître les cultures du quartier pour s'enrichir des nombreuses formes artistiques existantes notamment dans nos associations.
- promouvoir le livre et la lecture pour les enfants et les adultes.
- élargir le réseau et le partenariat pour mieux se connaître et pour mieux construire et coordonner nos projets et nos actions.
- travailler sur la citoyenneté, sur les droits et les devoirs, sur les valeurs de la république
- lutter contre la fracture numérique en proposant des formations, des stages et des temps d'apprentissage pour les enfants et pour les adultes, en particulier les seniors.
- sensibiliser à la nature, au cadre de vie et au respect de l'environnement.

III - LA GOUVERNANCE ET LA VIE ASSOCIATIVE

Le Centre Associatif a été déclaré en préfecture, comme étant une association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 (article 1 des statuts) est donc, à ce titre, assujettie à un cadre juridique.

1) Les documents définissant les rôles des instances de décision

Ils sont clarifiés et formalisés dans divers documents :

a) Les statuts : la première fonction des statuts est d'affirmer l'objet de l'association. La deuxième, c'est de réguler le fonctionnement de l'association et de ses instances (règles d'adhésion, durée des mandats et description des diverses instances).

b) Le règlement intérieur : les statuts sont complétés par le règlement intérieur portant sur les modalités de fonctionnement interne de l'association et sur les missions des acteurs.

Il devra être modifié, suite à la rédaction de nouveaux statuts en 2018.

2) La gouvernance et l'organisation associative

La gouvernance recouvre les règles et les processus qui définissent de quelle manière les adhérents de l'Association participent à la concertation, la délibération et la prise de décision qui orientent les actions. Elle contrôle l'exercice du pouvoir.

a) L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est « l'organe souverain », le pouvoir de toute association qui est constituée par les adhérents. C'est elle qui nomme, révoque ou remplace les membres du Conseil d'Administration, lesquels désigneront à leur tour les membres du bureau.

Les administrateurs (membres du conseil d'administration) y informent les adhérents de la gestion de l'association (bilan de l'année écoulée, budget prévisionnel de l'année à venir, orientations à privilégier...) et les membres sont invités à voter et à débattre des questions à l'ordre du jour.

L'article 5 des statuts définit la composition de l'association :

«L'association se compose de membres actifs, de membres de droit et de membres d'honneur :

- a) Les membres actifs, divisés en deux groupes :
 - o Les associations adhérentes, représentées par un ou plusieurs membres mandatés.
 - o Les membres adhérents individuels.
- b) Les membres de droit composés par les élus désignés en Conseil Municipal de Bourges.
- c) Les membres d'honneur.

- l'approbation (ou la désapprobation) de la gestion de l'année écoulée pour les activités réalisées, résultat de l'exercice financier, sur présentation d'un compte-rendu des dirigeants ;
- le vote du budget de l'année à venir ;

- le vote d'un rapport d'orientation contenant les projets de l'association pour l'année à venir et les directives à suivre pour les administrateurs.

D'autres questions portées à l'ordre du jour et qui concernent la vie de l'association peuvent être soumises à l'avis de l'assemblée générale.

b) Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est l'instance de direction de l'association. Il est composé de membres (associations adhérentes et membres adhérents individuels), élus par l'assemblée générale. Les administrateurs sont les représentants de l'association dans tous les actes de la vie civile. Ils sont chargés d'assurer le bon fonctionnement de l'association et l'application des décisions prises lors des assemblées générales. Les statuts stipulent leur nombre, la durée des mandats et leur mode de renouvellement.

L'Article 10 présente la composition du conseil :

- « - 2 membres de droit désignés en Conseil Municipal de Bourges en son sein.
- 10 membres élus parmi les représentants mandatés par les associations adhérentes (1 seul membre par association).
- 5 membres élus parmi les adhérents individuels choisis pour l'intérêt qu'ils portent aux quartiers Nord de Bourges et à l'association. »

Le Conseil d'Administration est l'employeur des salariés de l'association. Il est le garant du projet global d'association et définit les orientations stratégiques. C'est un lieu de réflexion, de proposition, de décision. Les décisions sont prises, de préférence en consensus.

c) Le bureau

Le Bureau est élu au sein du Conseil d'Administration. Il est mandaté par le CA pour effectuer la gestion courante de l'association : dépenses dans le respect du budget, gestion des ressources humaines. Il assure l'exécutif, la continuité et la permanence de l'action. Sa composition, les rôles de ses membres sont définis dans les statuts (art 15 et 16).

Article 15 : «le Bureau est constitué comme suit :

- un/une président/e
- deux vice-présidents/es
- un/une secrétaire
- un/une trésorière
- un/une secrétaire-adjoint/e et un/une trésorier/ère-adjoint/e »

Depuis mai 2018, à la demande de la municipalité, le président de l'association ne peut plus être un élu municipal comme ce fut le cas depuis sa création.

3) Les moyens humains

a) Les salariés

Depuis sa création, le Centre Associatif, a embauché plusieurs salariés, au fur et à mesure de ses besoins, liés à ses activités. Depuis 2011, il a dû réduire son équipe, pour raisons financières et il ne dispose plus que d'une salariée. L'association applique la convention collective de l'animation et passe par la Ligue de l'Enseignement du Cher pour la réalisation des salaires.

La salariée assure des missions diverses, sous la responsabilité des membres du Bureau dans le cadre de la mise en œuvre du projet de l'association.

Elle a le titre professionnel de Conseillère Assistante en Technologies de l'Information et de la Communication (CATIC) - Niveau IV.

5 missions de la salariée sont détaillées ci-dessous :

- *accueil, écoute, orientation*

- *logistique secrétariat, comptabilité, communication*

- *organisation et coordination de manifestations*

- *gestion et animation d'un EPN (espace public numérique), d'une bibliothèque, d'activités manuelles et environnementales*

- *accueil de stagiaires*

- *accueil, écoute et orientation tout public et toute association*

- Accueil physique et téléphonique pour les habitants et les associations
- Mise en place d'un espace café/thé disponible à tous
- Réalisation d'imprimés d'informations et d'orientation
- Accompagnement personnalisé des habitants et associations qui en font la demande
- Réalisation de photocopies ou d'impressions à la demande
- Transferts des informations reçues au bénéfice des associations et des habitants
- Mise à jour des panneaux d'affichage extérieurs
- Aide aux habitants concernant les démarches à la création de leur association

- *logistique secrétariat et comptabilité*

- Gestion des dossiers du salarié
- Traitement et rédaction du courrier
- Achat timbres
- Envoi du courrier
- Prise de notes et rédaction des comptes rendus de réunions
- Réalisation des demandes de subvention (argumentaires et budgets)
- Réalisation des cartes d'adhésions
- Mise en place de réunions de préparation avec nos différents partenaires
- Aide aux associations qui en font la demande

Comptabilité :

- Enregistrement des pièces comptables
- Envoi des informations au prestataire des salaires
- Suivi des déclarations sociales avec les organismes correspondants
- Etablissement des chèques
- Virement postaux
- Tenue et vérification de la caisse espèces de l'association

- Préparation et vérification des caisses de chaque manifestation avec le/la Trésorier/ère
- Élaboration des balances au trimestre et annuel
- Vérification bancaire mensuelle
- Élaboration des comptes de résultat au trimestre et annuellement
- Élaboration des bilans
- Élaboration des amortissements
- Élaboration des budgets prévisionnels
- Élaboration des budgets réalisés
- Vérification des comptes annuellement avant validation par un expert-comptable qui certifie la vérification de nos comptes avant clôture.
- Elaboration des listes d'achats (bureautique, manifestations)
- Aide aux associations qui en font la demande Communication :
- Réalisation des supports de communication :
 - ↳ Affiches
 - ↳ Flyers
 - ↳ Invitations
 - ↳ Livret de présentation
 - ↳ Réalisation et mise à jour du site internet de l'association avec centralisation des dates importantes reçues sur l'animation des quartiers Nord
 - ↳ Transferts de la centralisation des dates importantes reçues sur l'animation des quartiers Nord au Berry Républicain
- Aide aux associations qui en font la demande

- organisation et coordination des manifestations

- Réservation des salles
- Réservation matériel (podium, estrade, raccordement électrique, arrêts municipaux...)
- Planning de réalisation de chaque manifestation
- Réalisation listing partenaires et contacts
- Démarches (appels téléphoniques, courriers, mails)
- Contacts partenaires
- Recherche de partenaires
- Rédactions des courriers de sollicitations de commerçants ou associations
- Mise en place d'une quinzaine d'activités à proposer lors des manifestations
- Proposition de boîtes d'activités aux associations adhérentes
- Mise en forme de réunions préparatoires
- Programmation des partenaires
- Réalisation des supports de communication :
 - ↳ Affiches
 - ↳ Flyers
 - ↳ Invitations
 - ↳ Livret de présentation

↳ Communiqué de presse

- Envoi informations presse
- Affichage extérieur
- Préparation et mise en place des expositions
- Préparation des caisses pour les manifestations ayant besoin de monnaie
- Rédaction des bilans de manifestations
- Rédaction courriers remerciements des partenaires, bénévoles...
- Réalisation de vidéos de chaque manifestation
- Démarches administratives et financières

- gestion et animation d'un EPN, d'une bibliothèque, d'activités manuelles et d'environnement

Espace public numérique

- Veille numérique
- Réalisation des supports de cours et de tests : Windows, Internet, Traitement de texte (Word/Writer), Tableur (Excel/Calc), Logiciel de présentation (PowerPoint), Traitement de photos, Sécurité PC, Utilisation smartphone/tablettes
- Réalisation des supports d'aide aux demandeurs d'emploi.
- Réalisation des plannings de formations/ateliers.
- Réalisation des supports de communication : Flyers d'informations/tarifs, Imprimés des besoins, Inscriptions, Évaluations...
- Animation des formations et ateliers proposés pour adultes.
- Accueil et animation auprès des demandeurs d'emploi : Mise à disposition d'ordinateurs du lundi au vendredi, accueil personnalisé en fonction des demandes, accompagnement des demandes (CV, lettres, inscription pôle-emploi, recherches...)
- Animation de l'accueil numérique et ludique jeune public : accueil numérique avec portables/tablettes, réalisation d'expositions, mise en place d'activités manuelles
- Réalisation d'une maintenance de base mensuelle sur le pack PC de l'EPN et de la logistique.

Bibliothèque

- Réalisation d'un inventaire annuel des livres de la bibliothèque
- Réalisation d'imprimés de gestion et d'emprunt des livres
- Mise en place d'activités incitant à la lecture

Activités manuelles

- Recherches d'activités possibles pour les enfants
- Recherches d'activités possibles pour les adolescents
- Test de chaque activité proposée
- Etablissement du matériel nécessaire
- Animation de l'atelier avec adaptation selon les constats observés.

Activités environnementales

- Recherches d'activités possibles pour les enfants/adolescents

- Animation de l'atelier nature avec les enfants en suivant les phases prévus dans le projet et les objectifs à atteindre.

Cette description du travail de la salariée montre la diversité, la densité, la complexité et la polyvalence nécessaire pour accomplir ses missions qui se voient élargies dans le cadre de l'évolution du projet associatif. La situation doit être regardée précisément pour renforcer les ressources humaines.

- *accueil de stagiaires*

Le Centre Associatif accueille depuis 2012, des personnes en TNR (travail non rémunéré) et TIG (travail d'intérêt général) dépendant du ministère de la justice. Il accueille également des lycéens et étudiants comme stagiaires.

La salariée accompagne les stagiaires afin qu'ils mènent à bien leur projet en leur donnant les moyens nécessaires et les conseils adaptés.

b) Les bénévoles

Ils sont une centaine de personnes :

- les bénévoles adhérents soit des associations fédérées soit à titre individuel
- les habitants non adhérents
- les bénévoles d'association non adhérentes

Ils participent, chacun à leur façon, à leur rythme, lors des manifestations, lors de préparation des actions et des animations.

Il est envisagé d'écrire une convention d'engagement du bénévole.

c) Les prestataires de service

- la Ligue de l'Enseignement du Cher (salaires).
- L'expert-comptable qui vérifie et contrôle les comptes en fin d'année.

d) Les partenaires

Dans le cadre de ses activités, le Centre Associatif s'entoure de nombreux partenaires :

- les associations en proximité autres que celles adhérents au centre : Epicerie Sociale, Nature 18, Unis-cité, l'association Amusez-vous, Tivoli Initiatives, la Banque Alimentaire, C'est Possible Autrement, Emmetrop, Vie Libre, la Ligue de l'Enseignement du Cher, Scherzo, Bourges Danse XIX siècle, le Collectif des mamans d'El Qantara.

- les structures municipales et collectivités territoriales : Centre Social, Bibliothèque des Gibjoncs, PRJ de la Chancellerie et des Pressavois, Médiathèque, Mission Locale, Pole Emploi, BGE CHER, la mairie d'Asnières, conseil départemental, la ville de Bourges, l'agglomération de Bourges.

- l'éducation nationale et universitaire : les écoles, collèges et l'IUT

- autres partenaires : Les Bailleurs sociaux, la Librairie la Plume de Sarthate, le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation), le Berry Républicain, la chanteuse Ghislaine Pasquier et son fan club, l'entreprise Monin.

4) Les moyens financiers

Le budget varie chaque année 55649 ,98 en 2015, 52521 ,88 en 2016, 50476,60 en 2017 et 57277, 90 en 2018. Une gestion rigoureuse et régulière, par la salariée et la trésorière, s'impose pour équilibrer les comptes, et pour continuer la dynamique de l'association.

a) Les recettes

Le Centre Associatif a signé une convention avec la ville de Bourges, pour trois ans renouvelables, pour l'attribution d'une subvention conséquente et indispensable pour assurer les dépenses de fonctionnement.

Article 4 - 4 1. Aides financières

« A titre indicatif, le montant cumulé des aides financières pour l'année 2018 s'établit à 44 000 €, dont le détail est :

- 38 600 € au titre de la subvention de fonctionnement
- 1 200 € au titre de l'organisation des fêtes républicaines -
- 4 200 € au titre de l'appel à projet Contrat de Ville. »

Les versements de la subvention seront réalisés selon l'échéancier suivant :
50% versés en janvier et le solde versé en juillet.

Ce système de versement évite à l'Association de rencontrer des problèmes de trésorerie.

Les autres recettes viennent de divers financeurs fidèles au projet associatif, sur des thématiques spécifiques : la CAF, la CARSAT, FDVA, CGET.

Les adhésions, les recettes liées aux formations multimédias et les recettes des manifestations organisées complètent les ressources. Vu le public accueilli, il n'est pas envisageable d'augmenter nos prestations, le risque serait trop grand de perdre le public pour qui le Centre Associatif est missionné.

b) Les dépenses

Les dépenses sont à 70% des charges de personnel et les frais liés au fonctionnement. Chaque année, il y a des variantes dans les dépenses qui sont liées aux recettes allouées. La situation purement comptable est en équilibre.

c) Les difficultés

- Le Centre Associatif est bien conscient qu'il dépend principalement des recettes de la ville de Bourges (80%) et que cette situation peut poser problème et être facteur de risque majeur.
- Alors que l'Association retrouve un second souffle et réécrit son projet ambitieux et varié, mieux adapté aux attentes des habitants, il va falloir trouver d'autres sources de recette (appels à projets, mécénats...).
- En début d'année, voir au 1^{er} semestre, les montants des recettes alloués par nos autres financeurs ne sont pas connus (hors la ville de Bourges), ce qui n'est pas évident pour anticiper nos dépenses et les gérer au mieux.

5) Les moyens matériels

a) Locaux et aménagements

La ville de Bourges met à disposition de l'Association, à titre gratuit, un local de 96 m² composé de trois lieux distincts : 2 petites salles/bureaux et une grande salle polyvalente adaptable à toutes les activités, appelée salle de convivialité, et un sanitaire privé.

L'Association entre dans le cadre conventionnel propriétaire/locataire.

Elle doit s'acquitter des charges et d'une participation forfaitaire annuelle aux frais de fonctionnement.

Ce lieu est le lieu de travail de notre salariée et où se déroulent les diverses activités (atelier multimédia, bibliothèque, atelier activités manuelles et environnementales...), préparation des manifestations.

Ce lieu est également le siège de l'association : réunions de l'association, bureaux, conseils d'administration, assemblée générale, réunions du comité de rédaction du journal, rencontres et rendez-vous divers.

La ville de Bourges peut mettre à disposition des locaux supplémentaires, à usage exclusif gracieusement, au profit de l'Association, pour l'accomplissement de ses missions, de manière ponctuelle ou régulière.

b) Matériel informatique et administratifs

L'Association possède du matériel pour réaliser toutes ses missions, stocké dans le local. Il faut faire preuve d'imagination pour rationaliser l'espace au mieux.

Voici le matériel dont l'Association dispose :

2 massicots

1 relieuse

2 imprimantes N/B

1 photocopieur/scan/imprimante couleur-N/B

2 appareils photos numériques

4 iMac

1 ordinateur de bureau Windows 10

4 portables Vista

3 portables 8 .1

6 portables Windows 10

10 casques

1 vidéoprojecteur + 1 écran

1 plastifieuse A3/A4

1 plastifieuse A4

8 armoires de rangement

Tables/chaises

c) Autres matériels

Etagères et 415 livres forment notre petite bibliothèque du Hameau Sapins et décoration de Noël pour le Thé dansant de fin d'année Réfrigérateur pour les produits frais de nos manifestations Boites de jeux et d'activités manuelles

MATERIEL POUR LES ACTIVITES MANUELLES ET ENVIRONNEMENTALES

1 cafetière

1 Senseo

2 bouilloires

3 parasols + pieds

1 enceinte sono 400W + pied

1 ensemble 2 micros sans fil

La ville de Bourges peut mettre à disposition du matériel municipal (selon ses disponibilités) pour l'accomplissement de ses missions (podium, barnums, chaises et tables...).

IV - ETAT DES LIEUX DES MANIFESTATIONS, DES ACTIVITES ET DES ACTIONS

Après avoir écrit l'histoire, puis après avoir présenté l'esprit et les valeurs du Centre Associatif, cet état des lieux met en valeur le corps du travail effectué au quotidien.

Il va montrer comment l'Association tente d'atteindre les objectifs stipulés dans les statuts (article 2) et également définis dans la convention d'objectifs (2019/2021) signée avec la ville de Bourges.

Citation de l'article 1.2 de la convention :

« A travers ses actions, l'association met en valeur les habitants et leurs actions et facilite le partage des Cultures.

Elle maintient des actions qui sont déjà inscrites dans la vie du quartier tout en veillant à adapter chaque édition au contexte et aux demandes des habitants : Lire en fête, fête de l'Internet, Festivités Républicaines, thé dansant, été des 7 jeudis ... L'Association impulse aussi de nouvelles initiatives et peut créer de nouveaux événements qui permettent d'atteindre l'objectif précité.

L'Association mobilise et travaille avec d'autres institutions, ou associations pour mener des actions en faveur du développement social des quartiers, de l'éducation et des loisirs. »

1) Les manifestations

a) La fête de l'Internet

La fête nationale est organisée, chaque année, pour contribuer à réduire la fracture numérique au bénéfice de l'inclusion sociale.

Le Centre Associatif, dans cet esprit, ouvre, à cette occasion, son espace public atelier multimédia, comme tous les espaces de médiation numérique, en France.

Il dédie une après-midi depuis 1999, à l'accueil du public intergénérationnel, sur le thème du numérique, pour informer, découvrir, s'amuser, se former, apprendre et entreprendre. Au programme de cette animation :

- des ateliers gratuits d'information et de pratique sur les logiciels gratuits à installer sur son ordinateur ;
- une approche de la dématérialisation des démarches administratives (impôts, Ameli, CAF, Pole emploi...);
- un jeu en réseau pour les adolescents ;
- un concours de jeux d'erreurs en ligne, pour tous, avec des petits cadeaux à gagner ;
- une initiation à la musique assistée par ordinateur ;
- l'animatrice se rend disponible et répond au mieux aux diverses demandes.

En 2018, 2 jeunes du quartier ont proposé une initiation aux jeux en réseau.

Les objectifs recherchés sont :

- faire ses premiers pas et s'approprier les outils divers ;
- élargir ses connaissances, s'informer et se documenter sur les divers logiciels et sur internet ;
- communiquer, échanger, partager les astuces, les savoirs, l'expérience ;
- donner envie de se perfectionner dans les domaines qui les intéressent, dans le cadre de leur vie quotidienne, afin d'être autonome et responsable ;
- créer et développer du lien social, des relations virtuelles et réelles, grâce à ces technologies.

- présenter nos accompagnements adaptés à chacun dans le cadre de notre atelier multimédia.

Public présent 50 à 60 personnes /an soit sur 20 ans environ 1 000 personnes (enfants, adolescents et adultes)

Depuis vingt ans déjà, cette fête a accueilli de nombreuses personnes, dans la découverte et dans l'évolution, de cette nouvelle technologie, qui n'arrête pas de progresser, ce qui oblige l'animatrice à se former. Il est indispensable de pouvoir apporter toutes les réponses adaptées aux utilisateurs.

Dans les quartiers Nord, les enfants ont des initiations dans les écoles, mais leurs parents n'ayant pas d'ordinateurs, ils ne peuvent pas en profiter pleinement et aiment venir lors de cet événement.

De nombreuses familles n'ont pas les moyens d'avoir un ordinateur et/ou internet et apprécient d'avoir accès à ces outils, à proximité de leur habitat.

La fête de l'Internet devient un tremplin pour intégrer l'atelier multimédia.

Lors de cette fête, c'est l'occasion de communiquer sur les formations et sur les activités réalisées dans le cadre de l'atelier multimédia et plus largement sur les activités et manifestations réalisées par le Centre Associatif.

b) Lire en fête

« Lire en fête » est une fête nationale créée en 1998, qui a pour but de promouvoir la lecture sous toutes ses formes (lecture à haute voix, textes de théâtre, poésie, livres etc...).

En 2010, elle change de nom et devient « à vous de lire »

Les objectifs ont été modifiés, se recentrant sur le livre et sa création (auteurs, éditeurs, libraires, comédiens, conteurs...) pour amener un plus large public, au plaisir de la lecture.

En 2015, à nouveau changement d'appellation « à vous de lire » devient « partir en livre » avec l'idée que ce soit la grande fête du livre pour la jeunesse.

Le Centre Associatif a fait le choix depuis 1999, de maintenir le titre de départ « Lire en fête » et n'a pas voulu céder aux divers objectifs qui se sont succédés, estimant que le livre et la lecture sont primordiaux pour tous, quel que soit les formes et les divers moyens d'expression, liés au livre. Il n'a pas souhaité suivre les modes et les choix des divers ministères de la culture. Cela fait donc vingt ans qu'il met en valeur le livre là où on ne l'attend pas, pensant que toute personne et encore plus les habitants vivant dans les quartiers prioritaires, puissent aimer lire, pouvoir perfectionner le français et augmenter leurs connaissances diverses. Lire c'est favoriser la réflexion, développer un esprit libre, attiser l'imagination, s'évader et rêver. Citation de Julien Green « un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade » !

Il a inventé son propre concept sous des formes originales et ludiques qui ont évolué avec le temps pour rendre cette fête toujours attractive, animée et festive afin de la mettre au service du livre.

Lire en fête a lieu au Hameau de la Fraternité qui bénéficie du prêt de l'ensemble des salles un samedi après-midi au mois de mai ou juin.

Chaque année, les organisateurs (le Centre Associatif et des partenaires : bibliothèque des Gibjoncs, les Poètes en Berry, C'est Possible Autrement, l'Union Amicale des Locataires, Esprit

libre, le Tourne Livres, la Bibliothèque de rue action de la Ligue de l'Enseignement...) choisissent un thème qui va servir de fil conducteur pour l'après-midi : le concours de dessin ou textes produits par les enfants et par les adultes, pour la décoration et pour les animations. Un lien doit toujours exister entre le thème et le livre.

L'organisation, mise en place depuis quelques années, repose sur trois activités principales :

- un passeport est remis à chaque entrée, ouvrant la porte à plusieurs ateliers ludiques et culturels liés au livre. A chaque réussite du jeu, une gommette est collée sur une case du passeport qui donne droit à un livre gratuit du Tourne livres. Le sérieux, la concentration et l'envie de gagner des livres démontrent l'intérêt de tous, pour le livre.

En 2017, 263 passeports ont été remis avec près de 350 personnes présentes.

En 2018, 228 passeports ont été distribués, et environ 275 personnes présentes.

- une animation différente chaque année, apporte une autre touche culturelle, artistique et festive (danses, contes, orchestre...)
- une exposition du concours de dessin avec remise des 3 prix pour les meilleurs dessins, poèmes et nouvelles (selon les tranches d'âge). Ce sont 3 bons de 30 euros permettant de choisir des livres à la librairie du quartier « la plume de Sarthate »

En 2017, 156 dessins (thème les monstres) ont été présentés au jury et en 2018 il y en a eu 118 (thème : lire c'est du gâteau) avec la participation des enfants et des seniors du Centre Associatif et des écoles. Chaque participant au concours bénéficie d'un livre au choix.

Ces dessins et les animations liés au thème choisi, sont des moyens pour attirer d'autres personnes qui ne connaissent pas ou peu le plaisir de lire et qui peuvent, grâce à cette fête avoir une bonne approche et en même temps le plaisir d'en gagner.

Des gâteaux et une collation, des activités manuelles, de maquillage peuvent être proposées en complément.

Cette fête du livre est d'abord une fête familiale, conviviale, intergénérationnelle avec une mixité sociale et culturelle représentative des habitants de ce territoire.

Elle évolue dans la typologie de son public avec un élargissement de la fréquentation (centre-ville et communes environnantes)

De plus en plus d'adultes et de parents veulent participer aux ateliers, et demandent des passeports pour pouvoir eux aussi gagner des livres.

Lire en fête est une après-midi pour tout public, elle rencontre toujours un franc succès. Elle permet à des familles modestes d'avoir des livres gratuitement et de rencontrer des partenaires qui, comme le Tourne livres, offre toute l'année des livres à des prix très bas ou /et d'avoir des informations sur le fonctionnement des bibliothèques.

Lire en fête, c'est la fête du livre qui a toujours sa place dans la vie des habitants malgré la révolution numérique. Ces 2 activités se complètent et s'entremêlent car elles sont indissociables dans la vie quotidienne de chacun.

Cette manifestation perdure depuis 20 ans, avec un public toujours aussi motivé, les enfants de 1999 sont devenus des adultes et accompagnent leurs enfants, dans un désir de transmettre l'amour du livre dans une ambiance festive, conviviale, facilitant les découvertes et le partage culturel.

L'idée est également d'inciter les habitants à fréquenter le Tourne-Livres, les bibliothèques et médiathèque qui proposent des offres variées et des animations nombreuses pour continuer à éveiller les esprits.

La lecture aiguisé l'esprit, aide à la construction d'un raisonnement rationnel et objectif. En outre, devenir un lecteur qualifié et adaptable, améliore les chances de succès à l'école et au-delà. La lecture n'est pas simplement pour l'école, c'est pour la vie. Le livre est en effet un compagnon de route et de vie inestimable :

- Dans les sociétés qui se sont établies autour de l'écrit comme dans celles qui puisent davantage aux sources de l'oralité, mais qui l'ont découvert et le chérissent comme gardien de leur patrimoine et expression de leur créativité nouvelle.
- Pour faire progresser l'éducation de base, pour lutter contre la pauvreté, pour servir de socle aux avancées des nouvelles technologies de la communication et de l'information dans les sociétés modernes.
- -Parce qu'il sert de multiples manières au développement, le livre est un outil de progrès. Parce qu'il est d'abord expression de la pensée, témoignage de l'être, le livre donne aussi une chance à l'humanisation du monde.

c) Les festivités républicaines

Depuis 1983, les fêtes républicaines se déroulaient dans les quartiers nord sur deux journées : le 13 Juillet avait lieu un grand concours de pétanque et le 14 c'était le feu d'artifice (offert par la ville) suivi d'un bal au Hameau de la Fraternité (organisé par le Centre Associatif). Le succès populaire était incontestable.

En 2013, le feu d'artifice a été supprimé par la ville, en conséquence les habitants sont venus moins nombreux pour le bal, se rendant à d'autres feux d'artifice aux environs.

Une nouvelle organisation a été pensée pour 2014 : les fêtes républicaines auront lieu sur le site des Pressavois le 14 juillet après-midi sous forme de fête familiale et conviviale.

Dans un quartier où les cultures s'entrecroisent, où les nationalités nombreuses existent, beaucoup d'habitants ignorent ou ont de vagues idées de l'origine du 14 JUILLET.

Le Centre Associatif a la volonté d'y faire vivre la commémoration de la fête nationale et d'expliquer les valeurs de la république, de montrer et de partager ses symboles tous ensemble, en fraternité.

L'accueil, le sentiment d'appartenir à une nation qui n'est pas celle de ses origines est essentiel pour éviter le communautarisme et pour lutter contre les tentatives de radicalisation.

Les habitants qui ont connu les fêtes républicaines avant 2014, apprécient qu'ils ne soient pas oubliés ce jour-là, moment de rassemblement et de fédération.

Le Centre Associatif, avec ses associations, impulse sous forme conviviale et festive, une dynamique citoyenne autour des valeurs de la république, de la défense de la langue française et de l'engagement citoyen pour un mieux vivre ensemble.

Des animations musicales, manuelles et ludiques se succèdent autour d'un podium décoré avec des guirlandes et drapeaux bleu blanc rouge.

La ville de Bourges dans sa programmation officielle des fêtes républicaines, a intégré la fête gérée par le centre associatif et lui alloue une subvention à cette occasion.

Ce sont deux cents personnes (surtout des familles) qui se retrouvent chaque année, pour partager ensemble la fête nationale, moment de communion convivial et fraternel.

d) L'été des 7 jeudis

En 2014, l'association a initié une réflexion autour du manque d'animation sur les quartiers nord en juillet /août alors que des habitants ne peuvent pas partir en vacances et se sentent isolés, voir tristes et oubliés.

Les associations fédérées par le Centre Associatif et de nombreux acteurs du quartier se sont mobilisés autour de ce projet et ainsi est né, « l'été des 7 Jeudis ».

Principes :

Chaque jeudi de la mi-juillet à fin août des apéritifs animés ont lieu, chaque jeudi soir, sur des lieux différents couvrant les 3 zones des quartiers nord (Moulon, Chancellerie et Gibjoncs)

Chaque jeudi, deux à trois organisateurs décident du thème de la soirée et des animations qui s'y rattachent et assurent le bon déroulement de la manifestation.

En 2018, les 7 thématiques étaient : les musiques du monde, jeux divers et d'été, concert jazz, apéro circus, un air de Louisiane, poésies, concert techno

Le 1er jeudi est organisé, chaque année, par le Centre Associatif qui lance en quelque sorte l'action. Il est responsable des différentes démarches administratives, des comptes rendus des réunions de préparation, des supports de communication communs (affiches, flyers, contacts médias).

Pour une somme modeste, les participants ont droit à une assiette et un verre remplis, somme semblable pour tous les jeudis.

Depuis 2017, un effort est fait par chacun des organisateurs, pour utiliser de la vaisselle biodégradable et pour une sensibilisation au tri sélectif.

Les partenaires sont : Tivoli initiatives, Emmetrop, Nature 18, PRJ de la Chancellerie et des Pressavois, Centre Social, Epicerie solidaire, poètes en Berry, C'est Possible Autrement, le Tourne-Livres, Bourges agglomération services, la ville de Bourges et Bourges plus, Vie libre, la Banque alimentaire, la Recyclerie du Moulon.

Le public présent chaque année sur les 7 jeudis est évalué à 1 000 à 1200 personnes et est en nombre constant.

Les habitants sont sensibles à cette manifestation proche de leur lieu de vie, et apprécient les animations qui leur apportent du plaisir et du bonheur, au travers de rencontres et de découvertes culturelles diverses.

Ils aident à la préparation, au rangement, certains demandent de chanter sur le podium pour le plaisir.

Chaque jeudi est vraiment différent, ce qui fait l'originalité de cette organisation, le public n'est pas le même, certains lieux ayant plus de familles, d'autres plus de personnes de la même origine culturelle, d'autres plus de jeunes...

Il est constaté que certains habitants viennent profiter des 7 jeudis tellement ils aiment ce concept.

La participation et l'investissement de chacun (habitants, associations, institutions structures municipales, services municipaux et de l'agglomération, CAF, CGET) est la clé de la réussite de cette manifestation chaleureuse, culturelle, fédératrice, unificatrice, intégrative et citoyenne. C'est l'occasion également de faire émerger des nouveaux talents qui peuvent venir animer des jeudis.

C'est l'encouragement à fédérer le territoire dans ces diversités, à mettre en valeur les habitants et les associations impliqués.

C'est faire prendre conscience de l'importance de l'environnement et de convaincre les habitants qu'eux aussi peuvent participer à sauver la planète.

C'est également donner de la joie à ces habitants ne pouvant partir en vacances afin qu'ils ne se sentent pas oubliés et qu'ils gardent espoir en des jours meilleurs.

e) Le thé dansant

Le Centre Associatif a repéré le manque d'activités dans le quartier au moment de Noël et le ressenti de certains habitants d'isolement encore plus intense lors de cette période de fêtes de fin d'année.

En 2011, c'est le premier thé dansant, ayant lieu dans une salle du Hameau de la Fraternité qui a accueilli un public de personnes seules et/ou vieillissantes. Des musiciens et une chanteuse font valser et chanter le public qui termine l'après-midi par un goûter conséquent.

Le concept prend forme : proposer une après-midi festive, ludique (quizz, tombola) où se succèdent chants, danses, dégustation d'un goûter copieux et un thé fait par notre spécialiste marocain. Tous les deux ans une animation surprise sera réalisée. Des chocolats sont offerts par des enfants pour créer du lien intergénérationnel.

En 2012 et 2013, le bouche à l'oreille a bien fonctionné et la salle est devenue trop petite afin que chacun puisse profiter notamment d'espace suffisant pour danser.

Le public est composé de personnes sachant danser et aimant danser, c'est un des centres d'intérêts des seniors.

2014, le thé dansant a eu lieu dans la petite salle des fêtes de la Chancellerie pouvant recevoir une centaine de personnes ainsi qu'en 2015 et 2016 ; une chanteuse assure l'animation musicale et en 2014 le groupe de danse du 19ème siècle a fait le spectacle.

En 2016, une démonstration de danse country de Scherzo a été fort appréciée.

Un partenariat avec l'école maternelle de proximité a permis que les enfants viennent distribuer des chocolats aux participants, ravis de les rencontrer. C'est l'esprit de Noël ! Obligé de limiter les entrées toujours en augmentation (100 entrées) en 2017, le Centre Associatif loue la grande salle des fêtes de la Chancellerie.

Plus de 120 personnes ont répondu présentes et ont profité au maximum de l'après-midi dansant.

Un travail de partenariat pour faire circuler l'information s'est avéré très efficace notamment avec le Centre Social et l'épicerie solidaire et pour motiver un public en difficultés et en précarité.

Le public s'élargit et devient un public intergénérationnel et de mixité sociale.

En plus de nos associations adhérentes, des bénévoles, des jeunes en services civiques à Uniscité sont venus pour accompagner les participants et leur apporte leur aide et leurs sourires. Les enfants d'Esprit Libre ont distribué les chocolats.

De 50 participants en 2011, le public est passé à 120 en 2017. Le thé dansant est aujourd'hui une action de référence attendue par les habitants émettant le souhait en quittant la fête de voir renouveler et perdurer ce moment de rencontre et de partage. Certains ont même demandé d'organiser deux thés dansant dans l'année car il n'y a pas d'autres occasions pour danser dans le quartier.

L'objectif de cette activité est atteint car les participants aiment et ont besoin de ces moments d'expression artistique et de communication et l'expriment directement et librement. Le coût modique de l'entrée permet à tous de pouvoir bénéficier du thé dansant.

2) Les services

Le Centre Associatif a toujours eu pour mission de se mettre au service de ses associations adhérentes.

Les services se sont affinés, adaptés et ont augmenté au fur et à mesure des demandes et des besoins.

Dans sa convention d'objectifs la ville de Bourges écrit ce qu'elle attend de l'association en terme de service

Article 1-1 : « devenir « tête de réseau » pour le pôle associatif passe par :

- l'ouverture d'un espace dédié dans le local de l'Association en tant que lieu de l'accueil et d'informations pour toutes les associations de Bourges afin de créer du lien et une dynamique d'échanges.
- l'apport d'une aide, d'un accompagnement à la création et au développement d'associations et la mise à disposition d'outils (documents type, aide au secrétariat et à la compatibilité...)
- la mise à disposition de matériel et la mutualisation des moyens techniques (sono, copieurs, vidéo projecteurs...) ou humains aux associations qui encourageraient le lien inter-associatif et la diffusion de l'information. »

a) Accueil, écoute et orientation Le Centre Associatif offre :

- Un accueil inconditionnel aux associations et aux habitants, aux structures, aux institutions etc...

Il propose un accueil téléphonique et physique qui a vocation d'être ouvert du lundi au vendredi de 9h/12h et de 16h/17h45.

- Une qualité d'écoute des demandes permettant de les identifier afin d'y répondre au mieux, le Centre Associatif devient un observatoire, un lieu d'analyses des demandes et des besoins des habitants des quartiers Nord.

- Un relai vers les autres associations et structures du quartier, ce qui exige de bien les connaître afin d'orienter au mieux les personnes.

b) Accompagnement des associations

L'accompagnement de nos associations affiliées est une de nos priorités. Il est de formes diverses et s'adapte à chaque situation. La confiance et la discrétion sont les deux piliers qui portent ce travail en commun.

Alors que les associations sont en difficultés (financières dues aux diminutions des montants des subventions, manque de bénévoles, souci pour trouver des administrateurs et pour remplacer les présidents en situation depuis des années et qui souhaiteraient passer le relai, dématérialisation avec obligation d'avoir internet et un ordinateur, tâches administratives compliquées et nombreuses, gestion des salariés, problème de trésorerie, comptabilité complexe ...) elles ont de plus en plus besoin de conseils, d'aide de toute sorte, pour pouvoir poursuivre leurs missions dans de bonnes conditions et éviter la dissolution.

Le Centre Associatif, lui-même association, comprend et partage toutes ces problématiques. Il se rend disponible et accompagne au mieux et au plus près les associations.

- Aide au secrétariat, à la comptabilité et au numérique sont fréquemment demandées, nos associations n'ayant pas les moyens financiers d'avoir des salariés, n'ont pas eu des formations spécifiques dans ces domaines (bonne connaissance de la langue française,

décryptage du jargon administratif, juridique et informatique ni dans le domaine de la gestion et des budgets avec leur logique et plan comptable). Certaines associations n'ont pas de matériel informatique et bénéficient de l'utilisation de notre parc informatique et de la formation multimédia.

- aide pour l'inscription sur le portail de la ville, pour remplir des demandes de subvention, pour effectuer des demandes administratives, pour créer des supports de communication (affiches, tracts...)
- aide à la création d'associations, à la rédaction et la réactualisation des statuts.
- aide à une prise de recul face à des difficultés structurelles, financières, et aide à réfléchir et à trouver des solutions pour éviter la dissolution.

c) Prêts de matériel et aide logistique

- Prêt de matériel aux associations adhérentes :

L'association met gracieusement à disposition des associations adhérentes des outils facilitant l'organisation de leurs activités (copieur, imprimantes, appareils photos numériques, massicots, plastifieuses, vidéo projecteur, parc informatique, enceinte-sono, parasols, jeux pour les enfants...).

Un document officiel de prêt est rempli à chaque emprunt, définissant les devoirs de l'emprunteur.

- Aide logistique :

Si les associations ont besoin de conseils lors de l'organisation de leurs manifestations, l'association leur apporte ses connaissances et son expérience. Elle indique les démarches administratives obligatoires (ex autorisation buvette, paiement de la Sacem, demande de tables, chaises et barnums à la ville de Bourges...) et aide à la conception et à la réalisation de leurs moyens de communication.

d) Relai d'informations et facilitateur de communication

Le Centre Associatif est un relai d'informations diverses, une plaque tournante de l'information auprès des associations, des habitants et des partenaires situés dans et en dehors de nos quartiers : Points Rencontres Jeunes, Emmetrop, Bibliothèque des Gibjons, Médiathèque, Mission locale, Pole-emploi, CAF du Cher, Ville de Bourges... avec différents supports - mails, affiches, tracts, panneaux d'affichages, site internet, journal.

Sur son site internet il tient un planning informant toutes les manifestations et festivités qui ont lieu dans les quartiers Nord afin d'avoir une coordination de dates pour éviter que deux événements aient lieu le même jour.

Il donne les informations aux différents bailleurs qui affichent dans toutes leurs entrées, les dates des activités proposées par tous les acteurs de la Ville.

Il est mandaté par le Berry Républicain pour lui donner toutes les informations concernant les fêtes dans les quartiers nord dont il a connaissance.

3) Les activités

a) La bibliothèque

La bibliothèque existe depuis plus de 25 ans et propose un choix de livre conséquent et diversifié pour tout public.

C'est un lieu convivial et d'échanges, identifié comme un lieu ressource dédié à la lecture en complément des actions menées pour encourager l'amour et la passion du livre (lire en fête, ateliers multi média et environnementaux).

En proposant une bibliothèque de quartier, ouverte à tous, le choix a été fait de ne faire payer aucune adhésion, que chacun se sente responsable de son fonctionnement et du respect des livres.

La bibliothèque contribue au développement du livre et de la lecture, de donner le goût de lire, de valoriser la pratique de lire facilitant et enrichissant l'écriture. Elle a une véritable mission dans la participation à la construction de l'éveil et de l'acquisition du vocabulaire et des connaissances. Elle favorise le développement de l'imaginaire et apporte du plaisir aux enfants et aux adultes.

Des débats autour d'un thème ou d'un livre sont organisés notamment pour les enfants afin de vérifier leur compréhension de l'histoire, de discuter ensemble autour du livre où chacun peut exprimer son ressenti, écouter l'avis de l'autre, construire ses arguments et défendre son opinion, d'élargir sa réflexion et ainsi de progresser.

Le vivre ensemble est un thème privilégié avec comme sujets : la laïcité, les valeurs de la république, le harcèlement, la violence, le respect, le vote démocratique.

Ce travail de proximité autour d'un livre permet de continuer la lutte contre la radicalisation pour le public enfant/adolescent.

En 2018 ce sont 42 lecteurs assidus qui ont fréquenté ce lieu.

b) Les activités manuelles

En 2015, les enfants fréquentant le service enfance au Hameau de la Fraternité ont vu leur structure déménager sur le site des Pressavois (incendie du bâtiment)

Cette délocalisation n'étant pas pratique pour s'y rendre, les enfants ont intégré le groupe d'enfants assidu à l'atelier multimédia.

Leur demande était de réaliser des activités manuelles et l'animatrice s'est adaptée en faisant des recherches, afin de leur donner satisfaction.

Le lien entre ces deux activités, s'est fait de manière naturelle, les enfants de l'atelier multimédia ont voulu participer aux activités manuelles et vice versa.

Cette expérience nous a fait prendre conscience que les deux activités pouvaient se travailler ensemble et devenir complémentaires.

En effet, tout est source de créativité, d'attention, de concentration et de réalisation dans un esprit d'entraide, de partage et d'évolution ensemble.

La créativité permet à l'enfant de se laisser guider par son imagination, de transposer sa sensibilité, son ressenti, ses goûts sans jugement, sans limites.

L'activité manuelle peut être un exutoire, un moment de découverte sensorielle, des instants de plaisir et de découverte de ses propres capacités.

C'est aussi un temps où on apprend le recyclage des objets utilitaires en les transformant en objet ludiques et de création qui leur donne une deuxième vie, et qui permet aux enfants de prendre conscience des problèmes des déchets, du gaspillage.

L'enfant est valorisé, encouragé et heureux de ses travaux, qui sont pris en photos, exposés ou intégrés dans un livre photo commun. Il peut ainsi montrer « son travail » à sa famille et à son environnement avec une grande fierté.

c) Atelier multimédia-internet - Espace Public numérique

Il existe depuis 1998 en tant que lieu d'information et de services et est vite devenu un espace numérique ouvert à tous. En 31 ans d'ouverture, il a informé, formé et accompagné de nombreuses personnes de tous âges, de tous milieux et de culture et nationalités très variées. L'Atelier est ouvert aux publics adultes et enfants aux horaires suivants : les lundi/mardi/jeudi/vendredi de 14h/16h et de 17h/17h30, ainsi que le mercredi de 14h/16h.

L'atelier propose un accueil numérique ouvert à tous avec des formations multimédia bureautique... pour lutter contre la fracture numérique, sociale et économique, fracture constatée par les acteurs de terrain à travers nos différents publics.

De 2004 à 2010 un partenariat avec l'IMEP, a donné au Centre Associatif la responsabilité des VISAS LIBRES SAVOIRS. Chaque année 50 visas ont été délivrés.

De 2007 à 2013 un partenariat avec WebOCentre dans le cadre du contrat de plan état/région (CPER) avec la mise en place d'ateliers a permis de nous faire connaître et d'obtenir le label WebOCentre nous reconnaissant officiellement comme un EPN (espace public numérique). Un EPN est un lieu équipé d'ordinateurs dans lequel un médiateur accompagne celles et ceux qui ont des difficultés dans l'usage des outils numériques. Il en existe une soixantaine dans la région Centre Val de Loire dont 4 dans le Cher (chiffres 2017).

Chaque EPN dispose d'ordinateurs en utilisation partagée sur des plages horaires définies. En plus de l'usage libre (gratuit), des séances de formation ou d'accompagnement aux usages sont organisés.

L'atelier multimédia initie également aux fonctionnements d'appareils numériques (smartphone, tablettes, utilisation de nouveaux logiciels, apprentissage de l'imprimante 3D, mise en route d'un nouvel ordinateur et explications du fonctionnement, installation antivirus, recherche sur internet...)

Il propose une connexion internet et toute une documentation aux services des demandeurs d'emploi avec une aide personnalisée.

Notre salariée a obtenu en avril 2013, le titre professionnel de conseillère et assistance en technologies de l'information et de la communication dans le cadre des formations proposées par le GIP Recia.

Certains aujourd'hui peuvent penser que les espaces publics numériques sont moins utiles à l'heure où tout le monde se doit de posséder un matériel connecté.

L'informatique et Internet sont de plus en plus présents dans beaucoup d'aspects de la vie quotidienne.

Cependant, la fracture numérique crainte dans les années 2000, se fait plus présente aujourd'hui et de façon extrêmement rapide avec le 100 % web mis en place par Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi ou les déclarations des impôts en ligne qui affolent le public senior, l'e-administration, les factures à télécharger...

Mais comment oublier certaines réalités, comme les ménages qui s'appauvrissent : on a internet à la maison mais pas d'imprimante, ou un téléphone portable connecté pour ses démarches mais pas d'ordinateur, ou encore un ordinateur mais il est en panne et pas de moyens pour le faire réparer...

L'atelier répond à toutes ces situations en ouvrant son espace d'écoute, d'échanges conviviaux autour du numérique qui ne doit plus isoler et rendre dépendant les personnes en difficultés notamment financières.

Les objectifs principaux :

- œuvrer pour l'inclusion sociale en offrant un panel étendu de services liés au numérique en élargissant et adaptant nos propositions suite aux évolutions technologiques pour satisfaire les demandes de plus en plus diversifiées des habitants.
- ce travail de proximité doit aider à appréhender la dématérialisation en constant développement qui peut être perçue négativement si elle n'est pas accompagnée par des personnes qualifiées et disponibles.
- continuer l'aide à l'acquisition des savoirs de base et à l'explication du vocabulaire numérique très angliciser.
- rendre les personnes autonomes afin qu'elles ne se sentent pas dépendantes de leur environnement (famille, amis...).
- poursuivre les formations collectives et/ou individuelles pour un public déjà initié et qui a besoin d'un recyclage pour apprendre les évolutions.
- répondre aux appels à projet liés à ce sujet pour pouvoir répondre à un plus grand nombre avec un financement pouvant payer les heures nécessaires à cet enseignement.
- sensibiliser sur les dangers et les précautions à prendre au sujet des réseaux sociaux, des mots de passe, des achats en ligne, de la carte sans contact et la carte bleue, des arnaques internet et téléphoniques...
- une intention particulière est portée aux enfants sur tous ces dangers et sur la dépendance à l'écran et les problèmes de santé pouvant en découler.
- obliger de s'adapter à la demande des utilisateurs qui change en fonction des évolutions technologiques. La salariée se forme en continue pour être efficace et pour donner les réponses de qualité à chacun (réalisation d'un film personnel, création d'affiches, mise en page de recettes, mise en page de lettres, création de blogs, d'albums photos, communication par Face time, Skype...)
- familiariser à l'esprit et à la logique informatique pour penser à l'avenir et bien appréhender, l'arrivée des objets connectés domestiques (maison), la télé assistance, les appareils auditifs...

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la CARSAT du Cher ayant pour projet de proposer de septembre 2018 à juin 2019, des ateliers informatiques, une convention a été signée dans ce sens. Ces ateliers sont proposés à un public senior plus spécifique débutants, faux-débutants. Il s'agit d'accueillir un public senior qui pensait « échapper » à internet, mais qui s'inquiète de l'obligation de se familiariser avec un outil de plus en plus « obligatoire » pour garder son autonomie et pour reprendre les mots d'une dernière adhérente, apprendre pour « être comme tout le monde ».

Le projet porte sur l'accueil d'une soixantaine de personnes.

Les atouts de l'atelier multimédia sont :

- sa situation géographique (proximité)
- son équipement (adaptation, renouvellement régulier du matériel, diversité)
- l'expérience acquise pendant toutes ces années et le travail effectué en partenariats avec l'Imep et WebOCentre principalement
- ses offres adaptables, individuelles, collectives dans un esprit convivial, solidaire et dynamique.
- la compétence et la formation polyvalente de sa salariée qui avec beaucoup de pédagogie et de patience accompagne chaque personne dans ses souhaits et ses

demandes en favorisant la notion de littérature (aptitude à comprendre et à approcher le numérique dans tous les aspects de la vie et pour tous les publics).

Participer à la grande cause nationale qui consiste à lutter contre la fracture numérique est source d'enthousiasme et motive l'association afin qu'elle apporte sa contribution.

L'atelier multimédia doit évoluer et faire avancer tous les habitants particulièrement les seniors, les retraités, les non diplômés et les ménages défavorisés, vers le numérique du futur afin que chacun bénéficie des mêmes chances pour connaître et maîtriser cet outil.

Le centre associatif veut être porteur de ces évolutions, voir révolution et devenir un pôle d'excellence, reconnu pour son efficacité, pour sa polyvalence et pour ses compétences, car beaucoup d'habitants ont besoin d'apprendre et de connaître tout ce qui touche le numérique.

d) Le journal

Il s'agissait de reprendre la suite du journal de quartier « Vivre Ici J'aime » réalisé par l'association du Comité des Habitants de Bourges Nord qui a été dissoute en 2017 et dont le dernier numéro a été publié de décembre 2016.

Il était distribué à 2 500 exemplaires sur les quartiers Nord et les environs, et relatait la vie de nos quartiers et il était très attendu et apprécié par tous.

Il était impossible pour l'association et pour nombre d'habitants que le journal des quartiers Nord de Bourges s'arrête de paraître.

Une commission de travail s'est créée réunissant des volontaires motivés (membres des associations, bénévoles et membres individuels de l'association et habitants) et devient le comité de rédaction de ce nouveau journal baptisé « Nord Expressions ».

1 an ½ après la dernière parution du journal « Vivre Ici J'aime », le 1^{er} numéro « Nord Expressions » est imprimé en juillet 2018, le 2^{ème} numéro en décembre 2018. Cela a été possible grâce aux fonds propres de l'association et un don du Tourne-Livres.

La politique de la ville a alloué une subvention exceptionnelle au Centre Associatif, en fin d'année pour soutenir ce projet.

Ces 2 numéros montrent la vie riche en initiatives et en évènements des associations et des habitants : des repas des habitants au pied de leur immeuble, des actes individuels d'entraide, des portraits d'habitants ou de personnes qui s'investissent sur nos quartiers, des associations qui créent de la solidarité et du vivre ensemble.

Les habitants sont sollicités afin qu'ils soient acteurs de ce journal, qu'ils se l'approprient et fournissent des articles.

Concernant les autres articles, il s'agit d'interviews menées par les membres du Comité de rédaction avec prises de photos.

Tout le monde peut communiquer par le biais de notre journal, il n'est pas nécessaire d'être adhérent au Centre Associatif. Le Comité de rédaction se réunit et choisit les articles à publier en fonction du contenu.

Il faut tenir compte de la ligne éditoriale. Les articles doivent concerner Bourges Nord (habitants, actions, manifestations...).

Le Comité de rédaction est le seul à décider des articles pouvant être publiés, la vice-présidente de l'association responsable de ce comité est garante du respect de ses valeurs et des valeurs de la république.

Pour le 1^{er} numéro, un membre du Comité de rédaction a réalisé la mise en page sur Word. Pour les prochains numéros il sera fait appel à un/e maquettiste qui apportera son savoir-faire pour un journal plus attractif et plus professionnel.

La distribution est faite uniquement par le biais de bénévoles habitants les quartiers et prend plus de 2 jours.

Le journal mettra en valeur la richesse et la diversité du quartier, montrera que l'on vit bien dans les quartiers Nord de Bourges.

A travers ce journal, le comité de rédaction veut donner des informations pratiques sur les événements et manifestations mais surtout donner la parole à ses habitants.

Le projet est de faire de ce journal un lieu d'expressions et mettre en évidence les besoins et les attentes de chacun.

Pour 2019 et les années suivantes, nous avons prévu la parution de 3 à 4 numéros en fonction des subventions accordées.

« Nord Expressions » est le reflet de la vie diversifiée et de l'esprit qui souffle dans les quartiers Nord de Bourges.

Objectifs pour les actions sur les trois ans (2019 à 2021) :

1)

- Maintenir les activités, services et animations pérennisés, répondant toujours aux besoins et aux attentes des habitants de Bourges Nord en cherchant toujours à atteindre la meilleure qualité de prestations ;
- Continuer le travail de valorisation des habitants et des quartiers ;
- Poursuivre la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle ;
- Célébrer et valoriser les 20 ans de Lire en Fête ;
- Accroître le développement de notre réseau partenarial et l'enrichir (associations, structures, Institutions, Ville) ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants, par le respect de l'environnement ;
- Impliquer davantage les habitants dans la vie citoyenne, dans le respect des valeurs de la République (fêtes républicaines, débats citoyens...).

2)

- Impulsion d'une dynamique déjà engagée et la développer en créant de nouvelles activités.

V LES PROJETS, LES AXES D'AMELIORATION ET L'EVALUATION

1) Les projets

Le besoin de créer des fiches projet a été concrétisé dans le but de présenter de manière synthétique les nouvelles actions. Elles présentent le thème général, l'intitulé du projet, les partenaires, les objectifs, le lieu, les moyens matériels, la durée et la période, le public ciblé, les moyens de communication s'y afférant et les autres perspectives. Il sera rajouté prochainement le budget.

a) Les fiches projets en cours

- Le journal a été présenté dans le chapitre précédent car l'action a commencé en juillet 2018.
- Le projet nature intitulé « Je m'amuse en découvrant la nature et en préservant mon environnement ! ».

Il a démarré en octobre 2018, en partenariat avec Nature 18, dans le cadre des activités de l'Atelier Multimédia-Internet. C'est un prolongement de l'activité numérique pour les enfants. Un groupe de 8 enfants a réalisé des nichoirs, mangeoires et gîtes à insectes et les ont installé autour du Hameau de la Fraternité.

Les enfants vérifient quotidiennement l'état des installations et nous avons un bénévole qui effectue les réparations.

Un travail de recherches et d'écriture a suivi pour produire une exposition de leurs réalisations à la protection de leur environnement et de la nature.

Ce projet Nature se prolongera sur 2019 avec des plantations d'aromates ouvertes à tous. Travail réalisé d'octobre à décembre 2018

10 octobre : Réalisation des nichoirs, mangeoire et gîtes.

17 octobre : Protection du bois avec de l'huile.

5 novembre : Protection du bois avec de l'huile.

6 novembre : Protection du bois avec de l'huile.

7 novembre : Installation des nichoirs, mangeoire et gîtes autour du Hameau.

14 novembre : Travail de recherches sur Internet et travail sur les textes de l'exposition.

21 novembre : Travail de recherches sur Internet et travail sur les textes de l'exposition.

28 novembre : Travail de recherches sur Internet et travail sur les textes de l'exposition.

12 décembre : Travail sur les textes de l'exposition, choix des photos.

19 décembre : Travail sur les textes de l'exposition, choix des photos et mise en place de l'exposition.

Les enfants ont travaillé chaque mercredi de 16h à 18h à ce projet.

La protection de l'environnement est l'affaire de tous et les publics enfants-adolescents que nous accueillons sont très réactifs et intègrent bien les gestes qui aident à préserver notre planète.

Nous avons choisis de le faire à travers des actions simples, participatives et ludiques pour apprendre à préserver l'environnement tout en s'amusant !

Après la réalisation des nichoirs et gîtes, le travail sera effectué sur des petites actions à mettre en place journallement :

- réaliser des boîtes à recyclage (piles, sachets de café et de thé...).
- apprendre aux enfants à recycler le papier à travers les réalisations des activités manuelles, utiliser le verso des feuilles mais aussi en déposant régulièrement avec les enfants dans les bennes du quartier le papier à jeter.

Le prochain groupe « Nature » travaille déjà sur le projet de plantation d'aromates, en suivant le calendrier de la mise en place des aromates.

Le jardinage constitue une excellente initiation au travail individuel et collectif. Méthode, régularité sont en effet indispensables pour que la terre cultivée produise.

Les jardiniers débutants découvrent très vite cette évidence et peuvent mesurer très concrètement les fruits d'un travail bien conduit. Ils apprennent ainsi à se responsabiliser. Confrontés à l'incontournable : la pluie, le soleil, le temps, ils apprennent à faire au mieux avec des contraintes de toute nature.

Dans une société de plus en plus urbaine, un espace à cultiver est une occasion de retrouver un lien direct avec la terre.

S'investir dans un tel projet permettra de favoriser l'épanouissement de l'enfant.

Objectif général :

Permettre aux enfants de s'enrichir et de s'épanouir comme citoyens dans le respect et la connaissance de la nature.

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques du projet seront de permettre aux enfants d'observer, faire pousser, jouer, agir, créer, fabriquer, toucher, goûter, communiquer, s'entraider, acquérir des connaissances... et leur permettre de s'approprier le lieu.

L'aromate-jardin sera utilisé comme un outil riche d'innombrables potentialités éducatives, un support parfait pour inciter à la découverte et à l'expérimentation.

Public concerné :

Un groupe de 5/7 enfants de 7 à 13 ans. Les activités seront adaptées en fonction des rythmes et besoins de chaque tranche d'âge.

Démarche et déroulement :

Il est important que les enfants se sentent les porteurs de l'aromates-jardin, et donc acteurs dans leurs recherches et leurs expérimentations.

Il s'agira d'encourager les prises d'initiatives des enfants et de veiller à assurer la sécurité physique de chaque enfant. Le travail effectué sera valorisé, en organisant une visite des parents et en sollicitant le Berry républicain pour un article avec la photo des enfants comme nous l'avons fait pour les nichoirs.

La première étape du projet consiste à susciter l'intérêt, stimuler la curiosité et aboutir à l'amorce du projet "aromates-jardin" avec le groupe d'enfants.

La seconde étape sera la préparation du terrain selon le plan défini par les enfants et l'association Nature 18. Nature 18 travaillera avec les enfants sur la connaissance du sol et de ce qui peut y être planté.

Cette étape sera évidemment documentée au préalable par des recherches internet.

Les étapes qui suivront seront la création : semis en pots, puis transplantation sur le terrain préparé.

Nous mettrons en place une protection des petits terrains avec du grillage et des panneaux indiquant aux gens qu'ils peuvent se servir gratuitement. Il y aura aussi un panneau précisant que les gens peuvent nous déposer des graines d'aromates pour les prochaines plantations.

Sera organisé par la suite :

- des ateliers dégustation avec les parents sur le mode goute-moi et découvre quel aromate je suis !
- mise en place d'un stand sur le marché du mercredi où les enfants pourront offrir des semis.

Une approche historique et géographique sera travaillée avec les enfants pour connaître l'origine des aromates.

Ce projet est basé sur des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement avec utilisation de décoctions de plantes (traitements naturels, engrais verts).

Fin 2018 le constat est fait que l'activité manuelle, l'activité environnementale et l'activité multi média constituent une triangulaire intéressante et interdépendante. Ces 3 activités sont complémentaires et indissociables, elles évitent aux enfants de s'enfermer dans l'une d'elles. Ils bénéficient ainsi d'une ouverture d'esprit, dans différents domaines, ce qui les aide à s'épanouir et va les aider à développer leur esprit curieux et à devenir des citoyens responsables. Les méthodes pédagogiques de la salariée facilitent les initiatives et favorisent la réussite des actions tout en respectant les idées des enfants.

b) Les fiches projets en perspective

Ces projets sont à réaliser pendant les 3 ans à venir :

- Informatique pour seniors : projet déposé auprès de financeurs ayant choisi ce public comme public prioritaire pour accéder au numérique
- Débats public : pour plus d'échanges et pour élargir les réflexions de chacun, des débats citoyens vont être organisés
- Organisation d'une brocante et d'un jeu de piste, en lien avec des partenaires intéressés
- Petits déjeuners avec les parents des enfants fréquentant l'école maternelle, située à côté de nos locaux. Autour d'un café sous un barnum, il s'agit de partager un moment convivial et d'en profiter pour aborder les diverses activités du Centre Associatif, pour les adultes, comme pour les enfants.

2) Les axes d'amélioration

a) Les moyens humains

La dynamique lancée par le conseil d'administration en 2018, avec l'élargissement et l'augmentation de ses activités, demande des compétences et surtout du temps. La salariée travaille déjà à temps plein avec un planning bien rempli et ne peut pas faire des heures en supplément.

Quelles solutions ?

- Une demande pour accueillir des jeunes en service civique a été acceptée et un jeune arrivera en septembre 2019 pour 9 mois. Il pourra apporter son aide dans les

animations et pour l'informatique en fonction de ses connaissances et ses compétences.

- Les bénévoles peuvent et sont déjà une ressource dans l'association, mais il faut reconnaître que le bénévolat est surtout une valeur pour les retraités et non pour les jeunes. Notons que les nouveaux retraités veulent profiter de leur temps libéré pour faire des voyages dont ils ont rêvés toute leur vie, d'autres gardent leurs petits enfants ou s'occupent de leurs parents âgés et sont beaucoup moins disponibles pour être bénévoles.

Cher emploi animation est une association qui propose des animateurs et éducateurs pouvant intervenir sur de nombreuses activités moyennant une participation financière. Une rencontre sera initiée pour se connaître et étudier d'éventuelles propositions entrant dans notre budget et correspondant à nos activités.

b) Les moyens financiers

Comment financer les nouvelles activités, quelles solutions ?

- Rechercher de nouveaux partenaires financiers pour compléter les subventions déjà promises par nos fidèles financeurs.
- Solliciter les mécènes en répondant à des appels à projet.
- Pour augmenter nos chances de réussite, nous avons fait la demande d'être reconnu association d'intérêt général de telle sorte que les mécènes puissent bénéficier de réduction d'impôts (procédure de rescrit avec reçus fiscaux)
- Augmenter les recettes : entrées ou participation financière demandées aux habitants.
- Le choix a été de ne pas favoriser la gratuité car l'association est contre l'assistanat qui rend les habitants consommateurs.
- Augmenter les recettes présente le danger de ne pas faire venir ceux qui sont en situation financière précaire et c'est aller, dans ce cas, contre nos principes de base.
- Etablir des budgets par activités pour pouvoir mettre en place une comptabilité analytique et ainsi mieux contrôler nos dépenses et nos recettes.

Organiser des rencontres de travail avec les présidents et /ou les trésoriers de nos associations fédérées pour : échanger sur les diverses formules utilisées pour effectuer les salaires, comparer les avantages et les inconvénients des banques et des assurances choisies, étudier des mutualisations faisables, dans un souci d'entraide et d'économies, discuter autour des financeurs et de leur fonctionnement...

c) Les moyens de communication

Un gros effort a été effectué en matière de communication (affiches, banderoles, affichages dans le quartier, distribution d'affichettes au marché, flyers, site internet, mails d'informations, presse, reprise du journal de quartier...) ces 2 dernières années.

Il reste à activer et à alimenter les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

Le logo devra être repensé et modernisé pour être plus attractif et engageant.

d) Coordinations des actions, partenariat et réseau

Il est important d'être une association dynamique proposant beaucoup d'activités, de services et de manifestations mais elle ne doit pas être isolée et doit continuer à s'inscrire dans un ensemble très large composé des nombreux acteurs intervenants également sur le même territoire (associations culturelles, structures municipales, associations citoyennes).

Les quartiers nord et les habitants profitent de nombreuses festivités organisées soit par une association mais plus souvent par un collectif d'acteurs (fête des voisins, le carnaval, braderies, marché bio, kermesse...)

Le Centre Associatif se doit, soit de s'associer à ces fêtes, soit de relayer l'information à un large public.

La convention avec la ville rappelle ce principe :

« L'association mobilise et travaille avec d'autres institutions ou associations, pour mener des actions en faveur du développement social des quartiers, de l'éducation et des loisirs. »

Sur les 3 ans, le Centre Associatif va s'organiser pour :

- Représenter l'association dans des instances extérieures : au conseil citoyen, au Guspis (gestion urbaine sociale de proximité) action déjà en cours
- Etre présent aux assemblées générales et aux manifestations de ses associations
- faire des points réguliers avec les associations en difficultés
- Continuer à développer son réseau de partenaires intervenants sur le territoire
- Mieux connaître les acteurs du territoire, leurs actions, leurs projets pour être complémentaires dans les actions à venir.

- Le Centre Associatif est devenu tête de réseau, par convention, avec la ville de Bourges ce qui est une belle reconnaissance et ce qui l'oblige encore plus dans son engagement associatif. Ce que lui demande la ville est défini dans la convention citée déjà dans ce document (introduction des services) pour la partie accueil et aide aux associations (accompagnement, aide logistique..) il faut rajouter ce qui concerne son rôle participatif dans le conseil paritaire. « La participation active et motrice dans la mise en place d'un conseil paritaire, constitué de représentants associatifs membres et non membres de l'association et de représentants municipaux qui aura pour mission de traiter toutes les affaires courantes liées au pôle associatif et de recenser et examiner les demandes des usagers. »

- Dans cette convention, il est prévu un rapprochement avec les animateurs municipaux :

« L'association pourra travailler en étroite collaboration avec les animateurs municipaux attachés à l'équipement, dans la conception et l'organisation de ces actions. »

Ce sont des ressources humaines qui apporteront un plus dans nos organisations des manifestations.

- Dans un souci de cohérence et de coordination, des rencontres vont être planifiées pour :

- l'activité multimédia, en rencontrant les acteurs numériques pour se connaître et pour mieux orienter les habitants selon leurs besoins (Centre Social, BGE CHER, bibliothèque des Gibjoncs, Tivoli Initiatives...)
- l'activité environnementale, en connaissant mieux les projets sur le territoire (écoles, politique de la ville jardin partagé...)

3) L'évaluation

a) Les projets annuels :

- Chaque action est évaluée avec les organisateurs, sous forme de bilan, avec décision de la poursuivre ou non, de l'améliorer en fonction des indicateurs et des éléments apportés ;

- Des enquêtes de satisfaction sont remplies par les participants des services et des manifestations, et donnent de bonnes indications sur leur satisfaction et sur leurs critiques pour les améliorer ;
- Des rapports d'activité sont rédigés chaque année, pour présenter toute la vie de l'association et sont remis aux financeurs après avoir été validés lors de l'assemblée générale ;
- Un comptage du nombre des participants est aussi un indicateur de l'intérêt que les habitants portent pour les actions.

b) Du projet global d'association

Le projet global de l'association sera évalué en 2021 et ajusté en conséquence.

CONCLUSION

La nécessité d'un pôle centralisant les besoins sur les quartiers Nord en animation culturelle a été identifiée par les habitants et les associations de ce quartier dans les années 80 et concrétisée par la création du Centre Associatif au Hameau de la Fraternité.

Depuis plus de 30 ans, le Centre Associatif pérennise ses actions, répond et s'adapte aux demandes des associations et des habitants avec le soutien de ses partenaires financiers et institutionnels, en proposant :

- Un accueil inconditionnel aux habitants et aux associations pour les orienter et les accompagner en fonction de leurs demandes ;
- Une mise à disposition et mutualisation de moyens techniques et humains ;
- Le premier atelier Multimédia-Internet sur les quartiers Nord, qui depuis plus de trente ans met tout en œuvre pour lutter contre la fracture numérique ;
- Des manifestations ancrées et appréciées depuis de longues années ;
- De nouvelles actions comme l'organisation de soirées débats/rencontres pour réfléchir ensemble aux valeurs de la République et de la citoyenneté, valeurs que nous veillons à mettre en place dans chacune de nos actions ;
- Soirées intergénérationnelles et ouvertes à tous afin de poursuivre le travail d'ouverture, de mixité sociale et culturelle mis en place depuis plus de 30 ans ;
- Des conseils d'administration spécifiques afin de réfléchir ensemble sur l'animation et des besoins du quartier ;
- Une centralisation des dates importantes sur les quartiers Nord pour une information et une diffusion auprès du public et de nos différents partenaires.

Ces offres correspondent aux besoins identifiés, la Ville de Bourges a repéré les mêmes besoins et soutient le projet en reconduisant régulièrement sa convention d'objectifs.

Il s'agit de faire perdurer les actions et l'existence même du Centre Associatif et en conséquence celle de nos associations adhérentes, œuvrant quotidiennement pour le bien-être et le bien vivre des habitants.

Le Centre Associatif est un lieu ressource, de rencontres, d'apprentissage, de partage des cultures, d'épanouissement et de dialogues entre les générations qui facilite le vivre ensemble, par la création de projets citoyens respectueux de la liberté de chacun et des valeurs de la république.

Il permet l'expression et le développement des activités culturelles, sportives, artistiques dans un esprit de fraternité (mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle). Le Centre Associatif s'intègre dans la politique de la ville :

- dans le cadre du lien social, de la jeunesse et de l'éducation et soutient les associations de proximité.
- avec la participation active, citoyenne et républicaine des habitants des quartiers et la lutte contre la discrimination et la délinquance.
- dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie.

La mixité sociale et générationnelle existante dans le quartier permet de travailler l'intégration et la lutte contre les discriminations, tout en réduisant les inégalités sociales dans le respect des valeurs de la République et dans le cadre du rapprochement des femmes et des hommes.

L'association se lance de nouveaux défis et veut se donner les moyens de ses ambitions en recherchant de nouveaux moyens financiers et humains pour plus de réactivité et d'efficacité. Au travers de toutes ses actions, elle veut lutter contre l'isolement, l'enfermement individuel, familial et en communauté.

Elle veut faciliter l'intégration en faisant connaître les diverses cultures, les valeurs de la République et la langue française et lutter contre un sentiment d'exclusion de certains et contre la radicalisation.

Rêver au rythme des voyages culturels et artistiques est la démonstration que chacun peut rencontrer l'autre tout près de chez soi. Le « voyageur » est invité à porter un regard neuf sur son territoire, et même au-delà de ses limites, en allant à la rencontre des différentes cultures qui la composent. Percevoir Bourges, au-delà des pierres et des musées, mais aussi pour ses quartiers, leurs saveurs, leurs moments festifs, leurs temps forts.

Le Centre Associatif est un oasis qui fluctue sur une manne pluriculturelle riche et fertile. On partage la tradition des uns, les idées des autres. Qu'importe le bord politique et religieux. Chacun accepte l'autre pour avancer vers un même objectif, un même idéal : l'intérêt général du quartier et de ses habitants. Il cultive la dynamique d'un enrichissement réciproque et de l'entraide. Chacun peut se nourrir des savoirs et de l'expérience de l'autre.

La diversité baigne dans ce bouillon social et culturel, qui draine tout confondu, 2000 adhérents au sein des associations fédérées par le Centre Associatif qui, grâce à la force et à la richesse de son Collectif, est le seul à avoir le potentiel et la faculté de faire perdurer (depuis plus de 30 ans) les actions et les animations qu'il met en place. C'est aussi grâce à l'implication des habitants que les actions et manifestations perdurent, car ils sont en même temps utilisateurs, force de proposition, et évaluateurs.

Cet investissement des habitants est une réalité et un plaisir car ils savent et constatent depuis le début qu'à chaque nouveau projet réalisé (action, animation, manifestation...) par le Centre Associatif ne sera pas éphémère mais au contraire toutes les réalisations du Centre Associatif sont synonymes de : pérennisation, encrage, plus-value, réponse aux attentes, aux besoins... reconnues par tous les habitants et partenaires.

En 2022 l'association « le Centre Associatif » fêtera ses 40 ANS , 40 ans d'une formidable aventure humaine, dans les quartiers nord ayant su transmettre son esprit « hameau » au fil du temps qui consiste, à faire vivre et rêver ensemble des habitants culturellement, religieusement, politiquement et socialement très différents. Par le biais de ces actions, il arrive à fédérer les habitants en les faisant activement participer aux organisations et aux prises de décisions.

Il participe, avec un réseau très important en support, à construire un quartier plus fraternel, plus tolérant et plus citoyen. Il est un des soigneurs des fractures sociales, économiques, culturelles et numériques en offrant une palette très étendue de services, de festivités et d'actions afin que chaque habitant puisse vivre sur ce territoire en trouvant sa place, en retrouvant sa dignité et en devenant acteur et artisan d'une meilleure vie dans son quartier.

A l'heure où en France et dans le monde, des actes et des gestes de racisme, de sexisme, d'homophobie, et de terrorisme liés au rejet de la différence sont en recrudescence, les lieux

de partage et de respect, comme le Centre Associatif le pratique au quotidien, sont des havres de paix à privilégier et à multiplier pour rassembler et fédérer les acteurs des territoires. Reste à réfléchir avec la ville de Bourges sur le devenir des lieux vétustes des locaux municipaux que sont le hameau de la fraternité et la maison pour tous des Pressavois. Ils sont ancrés, repérés par les habitants et font partie en quelque sorte du patrimoine des quartiers nord, car chaque salle et lieux retracent l'histoire depuis près de 40 ans, et sont des souvenirs impérissables et intarissables, pour plusieurs générations transmis de familles en familles et de bouche oreille.

Le projet du Centre Associatif maintenant écrit pourrait être profondément bouleversé et remis en cause selon les choix des lieux et les futures structures.

Il y va de l'avenir du Centre Associatif et de ses utilisateurs donc en conséquence de la satisfaction ou non des habitants sur la proximité ou non des lieux choisis.